

Réflexions sur les derniers examens pour le renouvellement du brevet [suite]

Autor(en): **Michaud, A.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **17 (1888)**

Heft 1

PDF erstellt am: **16.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1039928>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La course à Rapperswyl eut lieu l'après-midi malgré le temps pluvieux. Le soir *Festkommers* à la Thonhalle ; le bouquet de la soirée, ce furent les chants du chœur d'hommes de la ville de Zurich, sous la direction de M. Altentofer. Des discours furent aussi échangés ; je ne mentionnerai que celui de M. Welti, conseiller fédéral, qui a salué les hôtes allemands.

Le samedi, 1^{er} octobre, nous eûmes encore dans la matinée une conférence de M. le D^r Jean, de Strasbourg, sur les « fêtes musicales des anciens » ; puis vinrent les rapports des présidents des sections et enfin un petit discours de clôture par le vice-président, M. le professeur D^r Blummer de Zurich.



Réflexions sur les derniers examens pour le renouvellement du brevet (Suite).

Nous avons relevé dans un premier article l'échec relatif de quelques membres du corps enseignant dans les examens pour le renouvellement du brevet ; nous voulons aujourd'hui signaler les lacunes constatées dans les principales branches du programme, et indiquer aux jeunes maîtres les moyens à prendre pour les combler.

Le français a toujours été et est encore aujourd'hui la partie faible de notre corps enseignant. Les causes de cette infériorité sont multiples ; nous allons passer en revue celles qui nous paraissent être les principales.

L'usage du patois dans nos campagnes n'est pas la moindre. La plupart de nos instituteurs ont parlé cet idiome dans leur enfance, et beaucoup s'en servent encore trop souvent dans leurs relations avec la population rurale au milieu de laquelle ils vivent. Leur accent s'en ressent naturellement, et à leur insu, les tours de phrase et les expressions même de ce dialecte se retrouvent sur leurs lèvres quand ils croient parler français et sous leur plume lorsqu'ils écrivent. Il y a là un vice originel difficile à extirper.

Il faut convenir aussi que la société dans laquelle l'instituteur passe une bonne partie de son temps ne contribue pas à perfectionner son langage. En effet, au contact journalier d'écoliers de tout âge dont la plupart écorchent effroyablement notre belle langue, sa diction ne gagne pas en correction, pureté et élégance ; il ne peut que perdre dans un tel milieu. Sa situation, sous ce rapport, n'est souvent guère plus favorable dans son entourage hors de l'école.

En quittant l'école normale, les élèves brevetés ne sont et ne peuvent pas être généralement très forts pour le français. La plupart entrent dans cet établissement médiocrement préparés, et

pendant les trois années qu'ils y passent ils ont trop de matières à étudier pour pouvoir consacrer beaucoup de temps à cette branche importante. Si le jeune maître est bien pénétré de sa faiblesse, le mal n'est pas sans remède. Comme instituteur, il aura quelques loisirs, beaucoup même s'il le veut bien, et il les emploiera à se perfectionner dans sa langue maternelle. Malheureusement, ce sont pour l'ordinaire ceux qui auraient le plus besoin de travailler qui y pensent le moins. C'est ainsi qu'un certain nombre d'instituteurs ne possèdent qu'imparfaitement leur langue. Il serait superflu de faire ressortir combien cet état de choses est préjudiciable aux progrès de nos écoles. La langue est l'instrument au moyen duquel le maître communique avec ses élèves et leur transmet les éléments des sciences; il importe grandement qu'elle soit l'interprète souple et fidèle de sa pensée.

Après avoir courageusement mis le doigt sur la plaie, il nous reste à indiquer les remèdes efficaces pour combattre le mal signalé.

En premier lieu, nous conseillons aux instituteurs d'exercer une vigilance de tous les instants sur leur langage en classe, sans toutefois tomber dans le purisme et la pédanterie. Ils éviteront avec soin les mots hasardés, les expressions triviales et les phrases embrouillées ou alambiquées. Ils ne parleront pas avec une trop grande volubilité; ils n'étourdiront pas leurs élèves avec un vain fatras de mots sonores et vides de sens; mais dans leurs exposés et leurs explications, leurs termes seront bien pesés; ils s'exprimeront dans un langage simple, correcte et précis. Le maître et les disciples s'en trouveront bien. Pour cela, le premier doit préparer ses leçons avec le plus grand soin. Nos recommandations sur ce point s'adressent particulièrement à ceux qui débutent dans l'enseignement, afin qu'ils contractent de bonnes habitudes à l'école et les conservent toujours.

La lecture sera aussi pour l'instituteur un puissant moyen de perfectionnement. S'il n'a pas l'occasion de s'entretenir souvent avec des gens lettrés qui puissent exercer une influence salutaire sur son langage, il peut, par contre, avoir près de lui des amis érudits, dévoués, toujours complaisants et tout disposés à lui rendre service; ces amis obligeants et fidèles sont les livres. Il se plaira en leur société; il y trouvera des lumières qui lui faciliteront sa tâche ainsi que des consolations dans ses déboires. Nous plaignons de tout notre cœur l'instituteur qui n'aime pas les livres et nous nous apitoyons sur le sort de ses élèves. Quel peut bien être son zèle pour leur avancement, s'il n'a nul souci d'augmenter son propre savoir? Quel intérêt mettra-t-il dans ses leçons celui pour qui l'étude n'a aucun attrait? Et quel exemple donnera-t-il à ceux qu'il doit habituer au travail et à l'effort celui qui se complait dans le repos et la paresse? Nous voulons croire qu'il n'existe point de pareils instituteurs. Si pourtant quelques-uns consacraient la plupart de leurs loisirs, non à l'étude, mais

au jeu, aux courses inutiles et aux distractions mondaines, on ne pourrait dans l'intérêt de l'école que les engager à se retirer : ils auraient mal choisi leur voie en entrant dans la carrière de l'enseignement.

Nous supposons donc que tous nos éducateurs aiment les livres et en font usage. Une question se pose maintenant ici. Quels ouvrages l'instituteur doit-il lire ? La réponse ne doit pas être trop absolue. Il peut lire, suivant ses goûts et ses aptitudes, tous les livres qui sont réellement bons et à sa portée, mais particulièrement ceux qui répondent à ses besoins et qui traitent des sujets se rattachant plus directement à sa profession, tels que les traités de pédagogie et de méthodologie, les ouvrages ayant trait à la langue et à la littérature et même les œuvres historiques ou scientifiques. Mais dans le choix de ses lectures, il n'oubliera pas qu'il faut préférer l'utile à l'agréable. Il est encore un autre principe qu'il ne perdra pas de vue, c'est que le fruit que l'on retire de ses lectures dépend moins du nombre d'ouvrages que l'on parcourt que de la manière dont on les lit. Pour lire un livre avec profit, il faut porter son attention sur le fond et sur la forme, ne pas trop se hâter, en méditer le contenu, tenir un crayon à la main pour relever les pensées et les expressions qui nous frappent le plus, et quand on rencontre un mot dont on ne connaît pas exactement le sens avoir recours au dictionnaire ; en un mot, ne rien laisser passer qui ne soit parfaitement compris. En feuilletant nos livres, nous imiterons non le papillon qui voltige dans la prairie sans autre but que de satisfaire son caprice ou son plaisir, mais l'abeille laborieuse, qui descend au fond du calice de la fleur, en pompe patiemment, goutte à goutte, le miel qu'elle apporte ensuite avec diligence à sa ruche. Le jeune homme qui procédera ainsi acquerra des connaissances solides et variées, et il sera bientôt en état de s'exprimer avec correction et facilité.

Mais lire beaucoup, même avec une grande attention, ce n'est pas encore assez pour se former aux règles du style. Un cours de rhétorique purement théorique ne produirait que de maigres résultats. Il ne suffit pas de remarquer, d'observer les diverses manières des auteurs, il faut de plus s'approprier leurs procédés et s'habituer à les imiter ; un beau causeur même peut être inhabile à tenir la plume. Ce n'est pas en étudiant les lois de l'équilibre et du mouvement que l'enfant apprend à marcher et l'adolescent à nager, mais au moyen d'essais souvent répétés ; comme on l'a fort bien dit, c'est en forgeant que l'on devient forgeron. C'est également par de fréquents exercices de composition que l'on s'initie peu à peu à l'art d'écrire. En général, l'instituteur n'est pas souvent obligé de se livrer à un travail de rédaction ; quelques lettres familières ou d'affaires, quelques rapports à ses supérieurs et, de temps en temps, une composition sur un thème pédagogique, c'est dans la règle tout ce qu'il y a à écrire. Mais rien ne l'empêche de s'appliquer plus souvent à cet excellent

exercice. Il en aura chaque jour l'occasion s'il le veut bien. Il pourra faire le résumé ou l'analyse littéraire d'un ouvrage lu, rédiger les devoirs qu'il donne à ses élèves. Nous avons une revue pédagogique dont les colonnes sont ouvertes aux membres du corps enseignant. C'est pour eux un champ d'activité tout trouvé, une arène où ils peuvent faire leurs premières armes, et cependant peu y collaborent. On ne saurait aussi assez recommander au jeune instituteur d'écrire son journal ; il y notera chaque jour les fruits de son expérience, ses observations et réflexions sur la marche de son école, sur ses élèves, leurs facultés et leurs penchants, ainsi que les éléments heureux ou malheureux de sa vie intime. Il y laissera courir sa plume avec abandon, sans aucune contrainte. S'il y travaille avec quelque soin et régulièrement pendant quelques années, il acquerra presque infailliblement un style simple, facile et abondant. Il lui serait également aisé et profitable d'entretenir une correspondance littéraire avec d'anciens condisciples de l'école normale ou avec des collègues du voisinage. Il s'établirait ainsi entre eux des relations agréables dans lesquelles une salutaire émulation trouverait sa place.

Si nos jeunes instituteurs veulent bien suivre les quelques conseils que nous nous sommes permis de leur donner, nous sommes persuadé qu'à l'avenir, dans les examens en vue du renouvellement du brevet, le résultat pour ce qui concerne la composition française sera plus satisfaisant.

(*A suivre.*)

A. MICHAUD.

Bibliographies

I

La première année d'Economie domestique, à l'usage des écoles de filles par R. EL. CHALAMET. Librairie Armand Colin et C^{ie} 1, 3, 5, rue de Mézières.

Cet ouvrage mérite un bon accueil de la part des institutrices soucieuses de former leurs élèves à la science si importante de l'économie domestique. Le plan de ce travail, la forme charmante donnée aux leçons, le choix des exemples tous pris dans la vie de famille et appropriés à l'intelligence des petites filles, les résumés, les sujets de devoirs, tout révèle dans l'auteur une connaissance profonde des principes de l'éducation. Tous les devoirs de la femme sont passés en revue : devoirs de la jeune fille, de l'apprentie, de l'épouse, de la mère ; soins du ménage, hygiène, couture et coupe.

Disons en passant que ce dernier point laisse une regrettable lacune dans nos meilleurs manuels d'économie domestique. Il y aurait un grand avantage à mettre sous les yeux des élèves, des modèles de coupe de vêtements d'enfants, chemises, etc., bien faits, bien expliqués.